

Première Synthèses

Informations

L'ACTIVITÉ DES MISSIONS LOCALES ET PAIO EN 2006

La hausse de l'activité se poursuit avec la montée en charge du CIVIS

Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il les informe, les conseille et, au besoin, les accompagne afin de faciliter leur accès à l'emploi.

1 210 000 jeunes de 16 à 25 ans ont été en contact avec le réseau en 2006. Parmi eux, 1 020 000 ont été reçus en entretien : entretien individuel avec un conseiller, atelier ou information collective. L'activité globale du réseau augmente fortement comme l'année dernière, en lien avec la montée en charge du CIVIS. 3,7 millions d'entretiens individuels ont été assurés par le réseau en 2006 contre 3 millions en 2005 et 2,5 millions en 2004.

En 2006, les jeunes reçus en entretien individuel ont signé 419 000 contrats de travail classiques et 87 000 contrats en alternance ou contrats aidés. Ils ont suivi 268 000 formations.

Davantage de jeunes en premier accueil en 2006

Plus de 1,2 million de jeunes ont été en contact avec le réseau en 2006 (encadré 1). Les quatre cinquièmes d'entre eux ont été reçus par un conseiller en entretien (entretien individuel, atelier ou information collective), dont plus de un million en entretien individuel. Le réseau assure chaque année davantage d'entretiens individuels : 3,7 millions en 2006, contre 3,0 millions en 2005 et 2,5 millions en 2004, soit près de 50 % de hausse en deux ans. La montée en charge du CIVIS depuis sa mise en place en avril 2005 explique cette forte croissance (encadré 2).

En 2006, 477 000 jeunes ont été accueillis pour la première fois dans une mission locale ou une PAIO, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2005 et une hausse proche de 30 % sur cinq ans (tableau 1). La structure de la population reste relativement proche d'une année sur l'autre. Les jeunes mineurs représentent

toujours près d'un premier accueil sur six (16,5 %), la majorité des jeunes ayant entre 18 et 21 ans. Les jeunes femmes représentent 53 % des premiers accueils.

Le suivi des jeunes continue de s'intensifier en 2006

Les jeunes rencontrent de plus en plus souvent leur conseiller référent : 32 % des jeunes ont été reçus au moins cinq fois en entretien individuel dans les douze mois qui ont suivi leur premier accueil en 2006, contre 27 % en 2005 et 23 % en 2004 (tableau 2).

Entre 2004 et 2005, c'est surtout le suivi des jeunes sans qualification (niveaux VI et V bis) qui s'était intensifié. Entre 2005 et 2006, les autres jeunes bénéficiaient également de ce suivi renforcé : 27 % des jeunes ayant le niveau du baccalauréat (niveau IV) ont rencontré au moins cinq fois leur conseiller en 2006, contre 22 % en 2005. De même, 32 % des jeunes sortis du système scolaire sans avoir dépassé la dernière année de BEP-CAP (niveau V) ont été reçus au moins cinq fois en entretien individuel en 2006, contre 27 % en 2005.

43 % des jeunes accueillis pour la première fois en mission locale sont sortis de scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale

En 2006, les 477 000 jeunes accueillis pour la première fois dans le réseau sont dans l'ensemble faiblement qualifiés : près de 43 %, soit un peu plus de 200 000, n'ont pas obtenu de CAP-BEP ou sont sortis de l'enseignement général avant la terminale : niveaux de formation VI, V bis ou V sans diplôme (encadré 3). Seuls 26 % ont au moins un baccalauréat.

Les hommes sont en moyenne plus jeunes que les femmes : en 2006, ils ont, en moyenne, 18 ans et 8 mois lors du premier accueil, contre 20 ans pour les femmes. Ils sont également moins qualifiés : 51 % d'entre eux ont un niveau de formation VI, V bis ou V sans diplôme, contre 36 % des femmes. Seuls, 20 % ont un baccalauréat, contre 31 % des jeunes femmes (tableau 3).

Les jeunes sortis de scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale : plus souvent des hommes, plus jeunes et moins mobiles que les autres

Les jeunes peu ou pas qualifiés, c'est-à-dire sortis de scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale, sont accueillis plus jeunes que les autres en mission locale. Plus du tiers d'entre eux sont

Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction juillet 2007, traitement Dares).

Source : Parcours 3 (extraction juillet 2007, traitement Dares). France entière.

Source : Parcours 3 (extraction juillet 2007, traitement DARES).

Encadré 1

DÉFINITIONS

Les jeunes sont dits « en contact » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec une mission locale ou une PAIO, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation...

Les jeunes sont dits « reçus en entretien » lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou une information collective.

Les jeunes sont dits « accueillis pour la première fois » ou « reçus en premier accueil » ou simplement « en premier accueil » lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller du réseau des missions locales et PAIO.

Tableau 1
Le nombre de jeunes en premier accueil augmente depuis 2001

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Jeunes en contact avec le réseau	900 000	910 000	978 000	1 089 000	1 146 000	1 214 000
dont : jeunes reçus en entretien	720 000	750 000	828 000	913 000	958 000	1 018 000
Jeunes accueillis pour la première fois	370 000	388 000	414 000	443 000	449 000	477 000
dont : femmes (en %).....	52,9	51,3	51,3	51,6	52,3	53,3
mineurs (en %).....	16,5	17,0	16,8	15,9	16,0	16,5

Champ : Jeunes en contact avec le réseau (entretien individuel, information collective, atelier ou visite...) et jeunes accueillis pour la première fois par le réseau (reçus pour la première fois en entretien individuel par un conseiller) dans l'année.

Tableau 2
Un jeune sur trois a bénéficié d'au moins cinq entretiens individuels dans les douze mois qui ont suivi son premier accueil, en 2006

En pourcentage

Nombre d'entretiens individuels dans les 12 mois	Niveau de formation à la sortie				Ensemble
	Au moins Bac+2 (Niveaux I, II ou III)	Baccalauréat 2 nd e, 1 ^{re} e (Niveau IV)	CAP ou BEP (Niveau V)	Non qualifiés (Niveaux V bis et VI)	
1	43,1	31,8	28,8	23,5	28,7
2	22,8	19,8	18,6	16,1	18,3
3	11,8	12,7	12,4	11,5	12,1
4	7,1	8,8	8,6	8,8	8,6
5	4,6	6,3	6,6	6,9	6,5
6 à 9	7,7	13,1	14,9	17,8	14,9
10 et plus	3,0	7,5	10,1	15,4	10,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 11,8 % des jeunes de niveau I, II ou III reçus en premier accueil ont bénéficié de trois entretiens individuels dans l'année qui a suivi leur premier accueil.

Champ : Jeunes accueillis pour la première fois par le réseau des ML/PAIO entre le 1^{er} janvier 2006 et le 30 juin 2006.

Tableau 3
Niveau des jeunes en premier accueil selon leur sexe, en 2006

Niveau de formation initiale	Hommes	Femmes	Ensemble
Au moins Bac+2 (Niveau I, II ou III).....	5,2	8,7	7,1
Baccalauréat (Niveau IV avec diplôme).....	15,0	22,2	18,8
Niveau baccalauréat sans diplôme (Niveau IV sans diplôme).....	9,3	13,6	11,6
CAP-BEP (Niveau V avec diplôme).....	19,9	19,7	19,8
Niveau CAP-BEP sans diplôme, sortie de 2 nd e ou 1 ^{re} e (niveau V sans diplôme).....	17,5	13,2	15,2
Première année CAP-BEP, sortie de 3 ^{me} e (niveau V bis)	23,7	16,5	19,8
Sortie avant la 3 ^{me} e générale (niveau VI).....	9,4	6,1	7,7
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0

Champ : jeunes accueillis pour la première fois par le réseau des ML/PAIO en 2006.

mineurs, contre 3 % des jeunes diplômés d'un CAP-BEP ou d'un niveau supérieur (tableau 4). Au total, un jeune sur six accueilli pour la première fois en mission locale est mineur (encadré 4).

55 % des jeunes peu ou pas qualifiés sont des hommes. Seuls 16 % d'entre eux ont un logement autonome, contre 25 % des jeunes plus qualifiés. Près des trois quarts vivent chez des parents ou chez des amis.

Les jeunes peu ou pas qualifiés sont davantage tributaires des transports en commun pour leurs déplacements : 23 % seulement disposent d'un moyen de transport individuel motorisé, contre 49 % des jeunes plus qualifiés. 14 % d'entre eux ont le permis de conduire, contre 51 % des autres jeunes. L'absence de permis de conduire peut être un frein à l'embauche, surtout dans des secteurs comme la boulangerie ou le bâtiment où la journée commence tôt le matin. Ne pas posséder le permis de conduire est également un obstacle lorsque les horaires sont irréguliers : travail saisonnier, ou travail de nuit par exemple. Les missions locales sont alors amenées à intervenir à plusieurs niveaux. Elles versent des aides financières aux jeunes qui le souhaitent pour passer le permis. Elles mettent également en place des solutions d'urgence, comme la création de parcs de location de mobylettes et de vélos. Le réseau fournit aussi des cartes d'abonnement de transport aux jeunes.

Les jeunes peu ou pas qualifiés sont, comme les autres jeunes reçus en mission locale, célibataires à près de 90 %. Ils ont un peu moins souvent des enfants à charge, du fait de leur plus jeune âge et de la moindre proportion de jeunes femmes. Les jeunes peu ou pas qualifiés sont plus souvent étrangers : 9 %, contre 4 % des autres jeunes reçus en missions locales. Ils vivent également plus fréquemment en zone urbaine sensible : 19 %, contre 13 %.

Source :
Parcours 3
(extraction
juillet 2007,
traitement Dares).

Encadré 2

LE CONTRAT D'INSERTION À LA VIE SOCIALE (CIVIS)

Le CIVIS a pour objectif l'accompagnement des jeunes en difficulté vers l'emploi durable : CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ou de niveau bac +2 non validé, avec des modalités spécifiques renforçant l'accompagnement pour les jeunes de niveau VI et V bis. Depuis le 15 juin 2006, l'accompagnement renforcé a été étendu aux jeunes de niveau V non diplômés.

La mise en œuvre du CIVIS est confiée au réseau des missions locales et PAIO qui ont recruté 2 000 conseillers supplémentaires à cet effet. Chaque jeune a un conseiller référent unique. Pour les jeunes en accompagnement renforcé, la fréquence des entretiens est hebdomadaire les trois premiers mois, puis mensuelle.

La durée du dispositif est de un an, renouvelable une fois pour les jeunes de niveau V et IV, renouvelable plusieurs fois pour les jeunes de niveau VI et V bis.

Durant le CIVIS, le jeune bénéficie d'aides directes ou indirectes du Fond pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ). Il touche des allocations durant les périodes non rémunérées ou indemnisées d'un montant maximum de 300 euros par mois et 900 euros par an. Cependant, l'allocation CIVIS n'est pas versée aux mineurs. Le jeune bénéficie du régime de la Sécurité Sociale durant les périodes où il n'a pas de protection sociale.

Tableau 4
Caractéristiques des jeunes, diplômés ou pas, en premier accueil en 2006

En pourcentage

	Peu ou pas qualifiés : sortis de scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale	Diplôme CAP-BEP ou niveau bac ou plus	Ensemble
Sexe			
Homme	55	40	47
Femme	45	60	53
Âge au premier accueil			
16 ou 17 ans	34	3	16
18 à 21 ans	46	60	54
22 à 25 ans	20	37	30
Type d'Hébergement			
Chez les parents	55	55	55
Chez un autre membre de la famille	14	11	12
Logement autonome	16	25	21
Chez des amis	6	5	6
En foyer, en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en hôtel	6	2	4
Sans hébergement, en hébergement nomade, autres	3	2	2
Situation Familiale			
Célibataire	89	88	88
Marié, Pacsé, vie maritale	10	11	11
Séparé, divorcé, veuf	1	1	1
Au moins un enfant à charge	8	6	7
Nationalité			
Française	91	96	94
Etranger Union Européenne	1	1	1
Etranger Hors Union Européenne	8	3	5
Zone d'habitation			
Zone Urbaine Sensible (ZUS)	19	13	15
Zone de Redynamisation Rurale (ZRR)	6	7	7
Hors ZUS et ZRR	75	80	78
Mobilité			
Moyen de locomotion individuel motorisé	23	49	38
Permis B	14	51	35

Champ : jeunes accueillis pour la première fois par le réseau des ML/ PAIO en 2006.

La moitié des jeunes en contact avec les missions locales avait quitté l'école depuis moins d'un an au moment de leur premier accueil

Une fois sur deux, le premier accueil en mission locale a lieu dans l'année qui suit la sortie de scolarité (tableau 5). Lorsqu'ils ont au moins le niveau du baccalauréat, les jeunes qui fréquentent les missions locales, le font rapidement après leur sortie du système scolaire. Ainsi, quand un jeune de ce niveau de formation est en contact avec une mission locale, six fois sur dix, le premier accueil a lieu moins d'un an après la fin de sa scolarité. Les premiers accueils plus de trois ans après la fin de la scolarité sont plus rares, soit parce que ces jeunes n'en éprouvent pas le besoin, soit parce qu'ils ont déjà dépassé 25 ans.

En revanche, les jeunes diplômés d'un BEP-CAP ou d'un niveau inférieur entrent en contact plus tardivement en moyenne avec le réseau des missions locales : 27 % d'entre eux ont leur premier accueil plus de trois ans après leur sortie de l'école. C'est le signe d'une plus grande difficulté à s'insérer pour eux sur le marché du travail.

Source :
Parcours 3
(extraction
septembre 2007,
traitement Dares),
France entière.

Tableau 5
Les jeunes de niveau baccalauréat contactent plus souvent les missions locales dès la fin de leurs études

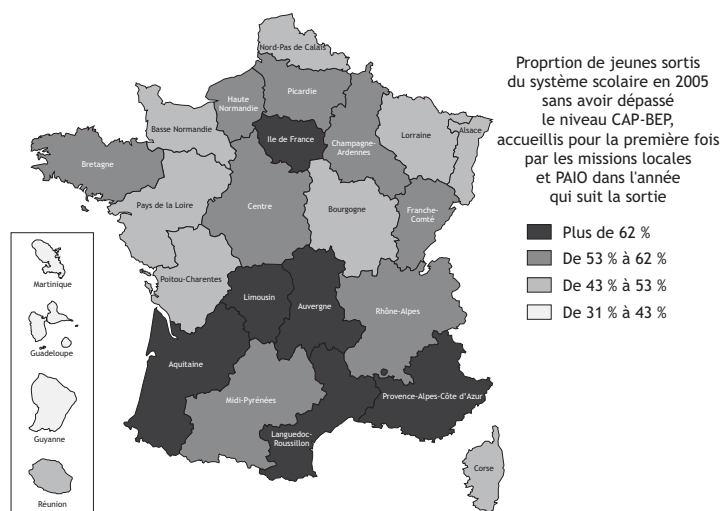
En pourcentage

Délai entre la sortie du système scolaire et le premier accueil en mission locale	Niveau bac ou plus	Peu ou pas diplômés : diplôme CAP-BEP ou moins	Ensemble
Moins d'un an	58	48	52
Entre 1 et 2 ans inclus.....	18	15	16
Entre 2 et 3 ans inclus.....	10	10	10
Plus de trois ans	14	27	22
Ensemble	100	100	100

Lecture : 58 % des jeunes de niveau baccalauréat ou plus en contact avec le réseau des ML/PAIO ont eu leur premier contact avec celui-ci moins d'un an après leur sortie du système scolaire.

Champ : jeunes en contact avec le réseau des Missions Locales et PAIO en 2006.

Carte 1
Proportion de jeunes sortis du système scolaire en 2005 sans avoir dépassé le niveau CAP-BEP, accueillis pour la première fois par les missions locales et PAIO dans l'année qui suit la sortie



Source : Parcours 3 (extraction septembre 2007), traitement Dares, et données de l'Éducation nationale. France entière.
Champ : jeunes sortant du système scolaire de niveau VI, V bis et V durant l'année scolaire 2004/2005.

La moitié des sortants du système scolaire peu ou pas diplômés recourent aux services du réseau des missions locales dans l'année qui suit leur sortie

Les jeunes peu ou pas diplômés recourent souvent et rapidement aux services des missions locales. Ainsi, 55 % des jeunes sortis du système scolaire entre septembre 2004 et août 2005 sans avoir dépassé le niveau d'un CAP ou d'un BEP (niveau V et moins) ont bénéficié d'un premier accueil dans une mission locale ou une PAIO dans l'année qui a suivi la fin de leurs études. Dans la génération sortie du système scolaire entre septembre 2003 et août 2004, ils n'étaient que 48 %. Les jeunes peu ou pas diplômés recourent moins souvent aux services des missions locales et PAIO dans l'année qui suit leur

Encadré 3

LES NIVEAUX DE FORMATION

Niveau I et II : diplômés des premier et deuxième cycles de l'enseignement supérieur (licence universitaire ou davantage), d'une école de commerce ou d'ingénieur.

Niveau III : diplômés d'une formation de niveau bac+2 : premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, BTS...), de formations du secteur de la santé, paramédical, social.

Niveau IV : sorties de terminale ou d'un niveau équivalent avec ou sans baccalauréat, de l'enseignement supérieur sans diplôme, de classes préparatoires sans avoir réussi à intégrer une école de commerce ou d'ingénieur.

Niveau V : sorties à l'issue de la dernière année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme) ou d'une classe de seconde ou de première.

Niveau V bis : sorties du système éducatif avant la dernière année de CAP ou de BEP, après une classe de troisième générale ou une classe de quatrième ou de troisième d'enseignement non général.

Niveau VI : sorties du système éducatif avant une classe de troisième générale ou avant une classe de quatrième non générale.

Les jeunes dits « sans qualification » sont les jeunes de niveaux VI ou V bis. Les jeunes dits « peu ou pas qualifiés » sont les jeunes de niveau VI, V bis ou V sans diplôme. Les jeunes dits « peu ou pas diplômés » sont les jeunes de niveau VI, V bis ou V.

sortie du système scolaire en Guyane ou aux Antilles (un jeune sur trois). Ils le font plus souvent en Languedoc-Roussillon, en Limousin ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Auvergne et en Ile-de-France (deux fois sur trois).

La moitié des jeunes reçus en entretien individuel en 2006 ont accédé à un emploi ou à une formation la même année

Un million de jeunes ont été reçus en entretien individuel en 2006 à travers le réseau. Lors de ces entretiens, les conseillers proposent aux jeunes des services sur les aspects professionnels : emploi, formation, projet professionnel. Ils leur proposent également des services sociaux : logement, santé, citoyenneté. En 2006, 487 000 jeunes, soit un jeune reçu en entretien individuel sur deux, a eu accès à au moins un emploi ou une formation au cours de la même année. Plus précisément, 28 % des jeunes reçus en entretien individuel ont signé au moins un contrat de travail classique, 8 % au moins un contrat aidé ou un contrat en alternance et 22 % ont accédé à au moins une formation au cours de l'année 2006 (tableau 6).

Les jeunes reçus en entretien individuel ont ainsi signé 419 000 contrats de travail classiques en 2006. Ils ont également signé 87 000 contrats aidés ou en alternance, soit 18 % de plus que l'année précédente. Cette progression est beaucoup plus forte que pour les contrats classiques : +3 %. Les contrats classiques représentent plus des quatre cinquièmes des contrats de travail signés par les jeunes en 2006, qu'il s'agisse de contrats à durée déterminée, d'intérim, d'emploi saisonnier ou de contrats à durée indéterminée (tableau 7).

Source :
Parcours 3
(extraction
septembre 2007,
traitement Dares),
France entière.

Source :
Parcours 3
(extraction
septembre 2007,
traitement Dares),
France entière.

Source :
Parcours 3
(extraction
septembre 2007,
traitement Dares),
France entière.

Tableau 6
28 % des jeunes reçus en entretien individuel en 2006 ont accédé à un emploi classique la même année

	Ensemble des jeunes	
	2005	2006
Reçus en entretien individuel	960 000	1 002 000
Proportion accédant à un emploi classique dans l'année	27,7	28,4
" " " un emploi aidé dans l'année	6,5	7,7
" " " une formation dans l'année	20,5	21,5

Lecture : les pourcentages ne se cumulent pas. Un même jeune peut par exemple accéder à un emploi et une formation dans l'année.

Champ : Ensemble des jeunes reçus en entretien individuel en 2005 et en 2006.

Tableau 7
83 % de contrats de travail signés en 2006 sont des contrats classiques

En pourcentage

Types de contrats de travail signés	Part en 2005	Part en 2006
Emplois classiques	83,9	82,8
CDD	35,3	33,7
Intérim	20,5	22,4
CDI	15,3	14,8
Contrat saisonnier	11,7	10,9
Autres contrats	1,1	1,0
Emplois aidés	16,1	17,2
Secteur non marchand	5,6	6,5
Apprentissage	4,6	4,6
Autres contrats en alternance	2,8	3,2
Autres contrats aidés	3,1	2,9
Ensemble	100,0	100,0

Lecture : 17,2 % des contrats de travail signés en 2006 sont des emplois aidés et 6,5 % sont des emplois aidés du secteur non marchand.

Champ : Ensemble des contrats signés en 2005 et en 2006 par les jeunes reçus en entretien individuel dans le réseau des ML/PAIO.

Tableau 8
L'accès à l'emploi des jeunes de ZUS s'améliore entre 2005 et 2006

	Jeunes de ZUS	
	2005	2006
Reçus en entretien individuel	170 000	178 000
Proportion accédant à un emploi classique dans l'année	22,1	24,3
" " " un emploi aidé dans l'année	5,7	7,0
" " " une formation dans l'année	21,9	23,1

Lecture : les pourcentages ne se cumulent pas. Un même jeune peut par exemple accéder à un emploi et une formation dans l'année.

Champ : Ensemble des jeunes de ZUS reçus en entretien individuel en 2005 et en 2006.

L'accès à l'emploi des jeunes de ZUS s'améliore mais reste inférieur à celui des autres jeunes

Près de 180 000 jeunes habitant en zones urbaines sensibles (ZUS) ont été reçus en entretien individuel par le réseau des missions locales en 2006. Parmi ces jeunes, un quart, soit plus de 43 000 a trouvé au moins un emploi classique en 2006 et 12 500, soit 7 %, ont bénéficié

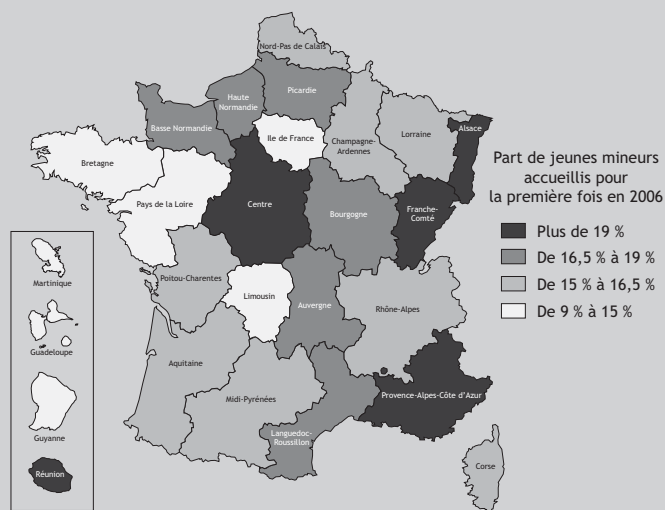
d'un emploi aidé ou d'un emploi en alternance. 41 000 jeunes, soit 23 % des jeunes reçus en entretien individuel ont commencé au moins une formation. Les jeunes habitants en zones urbaines sensibles accèdent davantage à l'emploi et à la formation qu'en 2005 (tableau 8). Ils restent cependant moins nombreux à y accéder que les autres jeunes reçus en entretien individuel, leurs difficultés d'insertion demeurant plus marquées.

Lionel BONNEVILLE (Dares).

LE PREMIER ACCUEIL DES MINEURS EN MISSION LOCALE

Les missions locales aident les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et sociale. En 2006, un sixième des jeunes accueillis pour la première fois en mission locale est mineur. Les différences régionales sont marquées : plus d'un jeune sur cinq en premier accueil est mineur à la Réunion, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Franche Comté, dans le Centre ou en Alsace ; ils ne sont qu'un sur dix en Guyane ou en Bretagne (carte 2).

Carte 2
Part de mineurs accueillis pour la première fois en 2006



Source : Parcours 3 (extraction septembre 2007, traitement Dares), France entière.
Champ : jeunes accueillis pour la première fois dans le réseau des ML/PAIO en 2006.

L'APPLICATION PARCOURS 3

Les missions locales et les PAIO sont équipées de l'application Parcours 3 pour gérer les dossiers des jeunes accueillis et notamment ceux qui bénéficient du programme CIVIS. Cette application est utilisée quotidiennement pour la saisie des dossiers des jeunes par l'ensemble des conseillers des missions locales. Elle permet de décrire précisément les caractéristiques individuelles des jeunes, les situations qu'ils occupent sur le marché du travail, les services dont ils bénéficient...

Localement, Parcours 3 est un outil de pilotage pour chaque mission locale. Les remontées mensuelles d'information au niveau régional et au niveau national permettent des études à un niveau plus agrégé. Pour s'assurer de la qualité des données, des contrôles de cohérence et une charte de saisie ont été conçus pour corriger et homogénéiser les comportements de saisie sur l'ensemble du territoire.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le
Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité,
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15, www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 120 €, CEE (TTC) 126,50 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 125,20 €, hors CEE (HT, avion éco.) 129,10 €, supplément avion rapide : 7,90 €.

Publicité : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.